Trente-septième Année — N° 365 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 30 DÉCEMBRE 1892.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 BIS. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 DÉCEMBRE 1892

CHAUVINISME AFRICAIN

On se préoccupe avec raison de savoir quelles vont être nos relations avec les chefs indigènes, ou rois noirs, qui se trouvaient naguère sous la coupe réglée de Behanzin, et dont ce César, aujourd'hui bien déclassé, razziait les sujets pour en faire des esclaves.

Il se produit, à ce sujet, des opinions sentimentales qui ont déjà donné bien des déceptions et qui nous menacent encore de cruels mécomptes, si on leur accorde trop de crédit.

Beucoup de bons Français sont persuadés que partout où ils vont, ils doivent être aimés pour eux-mêmes, et il n'est pas rare de voir les explorateurs céder les premiers et encourager cette confiance en soi, qui est d'ailleurs le fond de notre politique coloniale.

Ces hommes de courage et d'énergie, de la plus haute valeur morale, ces pionniers hardis qui pénètrent les premiers dans des pays où les hommes blancs sont une primeur très recherchée pour la table des souverains, sont, eux aussi, les victimes de cette illusion qui persiste même après leur retour, alors que les mirages du désert sont déjà évanouis depuis longtemps.

On nous dit constamment que, dans cette région, dont la topographie est encore flottante, et dont la position géographique est mal définie, les Français sont très aimés.

Et, pour donner plus de relief à cette particularité éthnographique, les publicistes coloniaux établissent des nuances très habilement graduées entre les degrés sympathie dont jouissent les européens parmi eux.

Les Anglais sont naturellement et *à priori* détestés; les naturels ne veulent pas, cela se conçoit, entendre parler des Allemauds, ni des Italiens ni des Autrichiens, à cause de la triple alliance. Ils tolèrent mollement les Espagnols et les Portuagais; ils verraient des Suisses sans déplaisir, mais les visiteurs qu'ils aiment le mieux, après les Français, ce sont les Russes.

Malgré ce que ces préférences et cette sélection intelligente dans la sympathie, ont de flatteur pour notre amour-propre national, on est tenté de se demander à quels signes extérieurs, ces peuples, à la civilisation encore rudimentaire, reconnaissent aussi sûrement leurs amis, et comment il les discernent de leurs ennemis.

Il arrive très souvent en Europe, et même en France, qu'à la première inspection d'un homme et sur une seule audition de son dialecte, il est difficile de préciser sa nationalité, et, à moins de connaître soi-même toutes les langues du monde, il arrive à chacun de confondre un Suédois avec un Sibérien, et un jeune Tchèque avec un Circassien.

Comment alors ces noirs s'y prennent-ils pour distinguer des idiomes dont ils n'ont jamais entendu prononcer un mot et surtout pour adjuger leur sympathie à telle ou telle nation, de préférence à une autre ?

C'est une chose très mystérieuse, mais cependant très réelle et l'on assure aujourd'hui même que cela se passe au Dahomey, comme d'ailleurs sur toutes les côtes de l'Afrique et dans l'Indo-Chine, où la sympathie des Annamites pour les institutions françaises tient de l'enthousiasme.

Pour respectable, ce sentiment l'est éminemment. C'est un sentiment filial et patriotique, mais ne serait-il pas bon d'examiner avec moins de cordialité, mais avec plus de sang-froid, ce que cette conception nous a rapporté dans l'administration de nos possessions coloniales.

Toujours et toujours, cette persuasion naïve où l'on était, que les Français étaient attendus comme des libérateurs et que les indigènes du globe entier savaient reconnaître l'accent d'un Marseillais et celui d'un Franc-Comtois, tant notre langue leur était familière, nous a joué de biens mauvais tours. Behanzin lui-même en avait profité pour se faire notre pensionnaire.

Ne serait-il pas prudent, aujourd'hui, qu'on examine, à tête reposée, les conditions de notre établissement dans les domaines de ce madré sauvage, d'écarter l'argument sentimental, et de ne pas trop compter sur l'amitié spontanée des rois qui nous doivent la rupture de leur suzeraineté.

Peut-on l'espérer ? En tous cas, on peut conseiller un peu de méfiance; cela réveillera peut-être la mémoire de nos diplomates.

LES CAISSES D'EPARGNE

Au milieu du brouhaha qui caractérise cette fin d'année, en attendant celle du siècle lui-même, la loi de finances autorisant deux douzièmes provisoires a passé inaperçue, et il semble même que l'on ait profité de l'indifférence générale pour tout ce qui n'est pas le scandale du jour, afin d'y glisser des réformes transcendantes qui, en d'autres moments, eussent sollicité l'attention publique.

Notons au moins une des plus importantes innovations.

L'intérêt servi aux caisses d'épargne ordinaires qui qui, de 1853 à 1890, a été de 4 0/0, avait été réduit à 3,75 à partir du 1er janvier 1891 ; pour l'année 1893 cet intérêt est réduit à 3,50 0/0.

Cette disposition est applicable aux trois milliards deux cent millions que l'Etat devra aux caisses d'épargne au 31 courant.

L'intérêt à servir aux déposants de la caisse d'épargne nationale, *vulgo* postale, est abaissé de 3 0/0 à 2,75 0/0.

L'EXPÉDITION DU DAHOMEY

RAPATRIEMENT DE TROUPES

Kotonou, 28 décembre. — Le *Taygète* a quitté Kotonou hier matin avec 15 officiers et 114 convalescents se rendant en France.

Le *Thibet* l'avait précédé de quelques heures. Ce dernier paquebot fait route pour le Sénégal d'abord, avec 45 isolés, l'escadre de spahis et les trois compagnies de volontaires du Sénégal, constituées au début de la campagne, soit 700 passagers ; pour la France et l'Algérie ensuite, avec 150 isolés, 5 officiers, parmi lesquels le commandant de Villiers ; 9 sous-officiers de spahis, la compagnie de marche d'infanterie de marine, la batterie 8 bis, la 2e compagnie de la légion étrangère et 20 marins soit au total 400 passagers.

D'autres rapatriements auront lieu par les courriers et transports ultérieurs.

D'autre part, le *Talisman* a quitté la côte de Bénin pour rejoindre la station locale du Sénégal.

LES ALLEMANDS AU DAHOMEY

Berlin, 28 décembre. — Le croiseur *Falke* envoie de Wyddah les informations suivantes :

« Les personnes arrêtées sous l'inculpation d'avoir livré des armes au roi du Dahomey, ont été remises en liberté, et on leur a rendu leurs biens, qui avaient été saisis.

» L'enquête se poursuit.

» Les accusés sont MM. Schramm, de la maison Goedelt, à Hambourg ; Buss, de la maison Woelber et Brohm, à Hambourg, et Besth, citoyen suisse ».

PROMOTIONS DANS LA MARINE

Paris, 28 décembre. — M. le chef d'escadron d'artillerie de marine Lasserre est promu au grade de lieutenant-colonel pour faits de guerre au Dahomey.

Par decret du 27 décembre 1892, sont promus dans le corps des officiers de marine : au grade de capitaine de vaisseau, MM. les capitaines de frégate Ingouf et Gadaud.

Au grade de capitaine de frégate : MM. les lieutenants de vaisseau Farret, Lombard et de Fésigny.

UN MORT DU DAHOMEY

Un jeune soldat, Pierre Chauvin, revenu du Dahomey par le *Stamboul*, arrivait jeudi soir, à 5 heures, à Massérac (Loire-Inférieure,) dans un état d'épuisement extrême.

Sans ressource, le pauvre jeune homme avait dû faire l'interminable voyage de Marseille eu Bretagne; il avait succombé avant d'arriver, s'il n'eût trouvé un de ses camarades, de retour de Soudan, qui puisa dans sa bourse pour l'aider à aller jusqu'au bout.

A l'arrivée à Massérac, le mourant put à peine entr'ouvrir les yeux pour adresser à sa mère ses derniers regards; il fallut une petite charrette à bras pour lui faire franchir les 100 mètres de la gare à la maison paternelle. Quatre heures après, il perdait connaissance, et le lendemain midi, il était mort.

Le père et la mère sont septuagénaires.

On trouvera que l'insouciance dont l'administration militaire a fait preuve en cette circonstance est vraiment criminelle.

NOUVELLE EXPLOSION A PARIS

LA DYNAMITE (?) A LA PRÉFECTURE DE POLICE

A la caserne de la Cité. — L'antichambre des postulants. — Plus de bruit que de dommages. — Les premières constatations. — Est ce un attentat anarchiste ?

Paris, 29 décembre. — Une explosion, dont on ignore encore la nature, s'est produite la nuit dernière, à la préfecture de police, dans les bâtiments annexés de la caserne de la Cité, au-dessus du Laboratoire municipal.

Cette explosion est elle le résultat d'une tentative criminelle, comme on paraissait le croire tout d'abord ? Ou bien la cause en est-elle purement accidentelle ?

Dans l'aile du bâtiment de la caserne de la Cité située à l'angle du quai du Marché-Neuf et de la place du Parvis-Notre-Dame se trouvent, à l'entresol, les bureaux de la police municipale.

Ces locaux comprennent un grand nombre de pièces, dont une, très vaste, sert de salle d'examen pour les postulants à l'emploi des gardiens de la paix. Cette salle est précédée d'une petite antichambre, éclairée par une large baie vitrée donnant sur les bureaux du personnel ; elle sert d'antichambre aux candidats, et on l'appelle communément « le vestibule des postulants ».

C'est dans ce vestibule que l'explosion a eu lieu; il était exactement minuit quarante.

LA DÉTONATION

La détonation a été formidable ; on l'a entendu de la place du Châtelet et sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Aussitôt les gardes républicains, qui logent au nombre de 300 environ dans la caserne de la Cité, ont été sur pied ; les agents des différents postes de la Préfecture de police et du Palais de Justice, ainsi que les inspecteurs de garde au service de la Sûreté, sont accourus sur le théâtre de l'explosion.

Les premières constatations ont été faites par M. Lozé, préfet de police, Viguier, son chef de cabinet, Gaillot, chef de la police municipale, dont l'appartement est situé à proximité.

Pendant ce temps, on envoyait prévenir M. Girard, directeur du Laboratoire. Quelques instants après arrivaient MM. Goron, chef de la sûreté, Dhers, commissaire de police du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, et Doffémont, commissaire du quartier Notre-Dame.

Bien que la détonation eût été d'une grande violence, l'explosion n'avait fait que des dégâts matériels relativement insignifiants, et le spectacle qui s'offrait aux yeux était loin d'égaler en horreur celui du commissariat de la rue des Bons-Enfants, après la dernière explosion de dynamite qui a fait cinq victimes.

LES DÉGATS

Quelques lames du parquet étaient soulevées, mais la perforation du plancher était loin d'être complète; la porte de la salle des examens avait été arrachée de ses gonds et l'un des battants projeté à l'intérieur. Inutile de dire que les vitres de la cloison étaient toutes brisées et que les quelques meubles que contenait le vestibule étaient plus ou moins endommagés.

Particularité assez curieuse : le verre de l'appareil d'éclairage fixé au plafond, était intact, ce qui tend à démontrer que l'explosion n'est point due au gaz. On ne saurait point non plus l'attribuer à la dynamite, car aucune des traces qu'on relève habituellement dans les locaux bouleversés par ce puissant explosif, n'ont été remarquées le long des murs ni à l'endroit où l'engin semble avoir été déposé.

PREMIÈRES RECHERCHES

Cet attentat — ou cet accident — a produit à la préfecture de police une émotion considérable. Au moment où la détonation s'est fait entendre, M. Lozé travaillait dans son cabinet en compagnie de M. Viguier et de son secrétaire. Des mesures ont été immédiatement prises pour découvrir le coupable; on a exploré les moindres coins de la caserne et de la préfecture, mais on n'a découvert aucun individu suspect.

D'ailleurs, il est très difficile, sinon impossible, de s'introduire dans les bureaux de l'administration après neuf heures du soir; on ne peut guère entrer à la préfecture de police que par la porte principale du boulevard du Palais et, pour gagner la caserne de la Cité, il faut traverser une première cour remplie d'agents, passer devant deux plantons; puis, pour gagner l'aile des bâtiments où sont installés les bureaux de la police municipale, il faut encore traverser, dans la plus grande largeur l'immense cour de la caserne. Quant aux portes de celle-ci, elles sont hermétiquement closes et chacune d'elles est surveillée par une sentinelle.

Si on se trouve réellement en présence d'une tentative criminelle, son auteur ne doit être recherché que parmi les nombreux agents, garçons de bureaux ou gardes municipaux qui logent dans les bâtiments de l'administration.

En raison de l'obscurité, M. Girard n'a pu pousser très avant ses recherches.

APRÈS L'EXPLOSION

On nous a assuré qu'aucun débris paraissant avoir appartenu à un engin quelconque n'avait été découvert.

Comme nous le disions plus haut, il convient d'attendre qu'on ait examiné plus minutieusement les lieux pour se prononcer en toute connaissance de cause sur la nature de l'explosion.

Des ordres ont été donnés pour que rien ne soit dérangé dans l'antichambre, où deux gardiens de la paix ont été placés en surveillance.

LA COLONISATION AU TONKIN

L'attention s'est détournée un moment de nos opérations de l'Extrême-Orient pour se reporter tout entière sur la campagne menée au continent africain, que nous n'aurions jamais dû sacrifier, pas plus que le gouvernement n'aurait dû négliger depuis longtemps de prendre en considération les réclamations qui se sont produites au sujet de son administration en Algérie qui est déplorable, ce n'est un mystère pour personne.

Serons-nous plus heureux au Tonkin ? Il ne nous parait pas jusqu'ici que nous y ayons plus de chances d'y réussir. Il est évident que si nous employons le même système de colonisation, nous aurons les mêmes résultats, c'est-à-dire absolument défectueux.

Au surplus, peut-être est-il oisif de s'occuper dès à présent de l'administration d'un pays qui n'est pas encore nôtre et qui ne le sera pas de sitôt, croyons-nous.

Les demi-mesures, les hésitations de l'ancien député radical de Lanessan, qui devait être le pacificateur de ce territoire, n'ont eu jusqu'à présent que des résultats dont nous n'avons pas à nous féliciter.

Il a autorisé, par exemple, s'il faut en croire le *Journal des Débats*, la formation d'une colonne chargée de nettoyer la région cotière entre Monkaz et Quang Yen.

Cette expédition, formée d'un tout petit nombre d'hommes, sans cesse harcelée par les pirates chinois, n'a pas tardé à s'épuiser. Des renforts ont dû être envoyés, mais sont arrivés trop tard pour empêcher l'envahissement des pirates qui s'étaient portés vers Ha-Koï et Ha-Yan.

Voilà donc toute une partie de ce territoire insuffisamment gardée et les renforts qui y ont été envoyés depuis, n'ont suffi ni à arrêter les incursions des bandes pillardes ni à relever le courage des postes échelonnés sur les limites d'une possession très discutée.

Les pirates qui ont attaqué la mine de Nagotna s'effraient peu des mesures de défenses hâtivement prises et partant mal combinées. On a cependant rétabli, sur l'avis de M. de Lanessan, la division navale de l'Indo-Chine, chargée de réprimer rigoureusement la piraterie maritime, mais il n'en est pas moins acquis que la situation est plus que tendue sur la frontière chinoise du Delta.

M. de Lanessan qui n'a pas perdu confiance en son administration ou qui, tout au moins, ne veut point le laisser voir, a envoyé sur les lieux le résident supérieur du Tonkin, M. Chavassieux. Toujours l'administration ! L'administration avec ses hésitations, ses atermoiements, ses mesquineries, l'administration qui est (nos ennemis si peu versés qu'ils soient en politique ne l'ignorent point), fort décriée en ce moment.

Croit-on que ce soient des pourparlers administratifs et des rapports rigoureusement établis qui sauveront une situation indéniablement compromise. L'expérience de ce système de colonisation est faite depuis longtemps ; il n'a donné jusqu'à présent que de mauvais résultats.

Pourquoi s'entêter à le continuer ? Des mesures militaires précises, sévères, menées sous la direction du général en chef, commandant notre corps expéditionnaire au Tonkin, paraissent être la véritable solution de ce problème qu'on ne saurait trop se hâter de résoudre.

LES SCANDALES DU PANAMA

Paris, 28 décembre. — Rien de bien nouveau pour l'affaire de Panama. Cependant on continue à se préoccuper vivement de l'étrange empoisonnement du baron de Reinach et de la découverte du dossier Fontane dont nous parlons ci-dessous.

Le dossier Fontane

Nous avons dit que le dépouillement des volumineux dossiers, saisis chez M. Fontane, aurait produit de nouvelles preuves très accablantes pour un certain nombre de parlementaires. La *Libre Parole* écrit à ce sujet :

« Les 104 députés désignés en bloc pour avoir touché des chèques de la Compagnie de Panama, et qui n'avaient pas encore été nommés, *commençaient à respirer.* Leur joie aura été courte.

» On nous informe, en effet, que les perquisitions opérées, hier, dans le plus grand mystère, auraient eu *un résultat de la plus haute importance.* Le copie de lettres de M. Marius Fontane, chargé de la publicité de Panama, aurait été saisi et versé à l'instruction.

» Nous connaissons un certain nombre de membres du Parlement qui vont, dès aujourd'hui, passer de bien mauvaises nuits. »

D'autre part, on lit dans le *Figaro* :

« Ce copie lettres, fort compromettant pour nombre de députés et sénateurs, révèle toute la correspondance échangée entre la Compagnie, Cornélius Herz et Arton, concernant les démarches faites dans le Parlement; il y aurait tous les noms avec les demandes de chacun et l'avis des versements avec la date.

» *Si cette nouvelle se confirme,* on peut s'attendre à de gros scandales et à nombre d'arrestations fort prochaines.

» En tout cas, on raconte que les dépositions de MM. de Lesseps, Fontane et Cottu, depuis leur arrestation, et les diverses perquisitions faites un peu partout, depuis huit jours, ont donné au procureur général et au garde des sceaux de telles indications qu'il est impossible de contester désormais les exigences du Parlement à l'encontre des administrateurs de Panama.

» Avant la rentrée des Chambres, il y aurait donc une série d'incidents nouveaux qui dépasseraient de beaucoup en importance tous les incidents déjà connus. »

Au fur et à mesure qu'approche la date du 10 janvier, date de la rentrée des Chambres et des débats civils de l'affaire du Panama devant la cour d'appel, la curiosité du public, en dépit de la trêve des confiseurs, est plus *violemment surexcitée, d'autant plus qu'en raison de la* vigoureuse consigne de silence qu'on observe au palais, les renseignements continuent à être des plus contradictoires.

Un nouvel élément, la prétendue découverte du copie de lettres de M. Fontane, vient d'ajouter une *X*, voire même plusieurs, à l'intérêt de l'affaire.

La découverte de ce copie de lettres serait, assure-t-on, une précieuse trouvaille : elle se complèterait par une autre, faite, celle-ci, au domicile de M. Charles de Lesseps et qui consisterait dans un journal que celui-ci tenait scrupuleusement, et dans lequel il consignait méticuleusement ce qu'il faisait, entendait, voyait.

Le juge d'instruction ne peut manquer de s'intéresser au contenu de ce journal et de faire, avec le copie de lettres de M. Fontane, des rapprochements utiles à l'instruction.

Si l'on en croit les on-dit, le copie de lettres de M. Fontane était tenu par lui comme un document précieux, si précieux, que lui seul le mettait à jour et l'enfermait, après cela, dans un coffre-fort dont il avait le secret et la clef de laquelle il ne se dessaisissait jamais.

L'examen auquel va se livrer M. Franqueville promet d'être fertile en incidents graves.

Marius Fontane consacrait le copie-lettres en question aux relations de la compagnie avec les députés.

On y retrouverait, parait-il, non pas seulement la copie des lettres adressées par la Compagnie aux parlementaires panamistes, mais aussi les noms de ces derniers, leurs demandes de fonds, les réponses de la Compagnie, l'avis et la date des versements.

Donc, si le copie de lettres existe, s'il est ce que l'on dit, députés compromis n'auraient pas été corrompus : ils auraient demandé à l'être et la Compagnie aurait *donné, contrainte et forcée.*

C'est, parait-il, ce que, dans leur interrogatoire, se seraient efforcés de démontrer MM. Charles de Lesseps, Cottu et Fontane ; ils auraient subi un cours de chant professé par les 104 parlementaires, dont les noms retentiraient à l'audience. Le gouvernement lui-même aurait, parfois, dirigé les leçons.

Démenti officieux

On conçoit que de pareilles nouvelles sensationnelles au premier chef, appellent un démenti officieux. C'est le *Temps* qui se charge de l'enregistrer.

Pour le journal de M. Andrieux-Hébrard, il n'existe *aucune trace de la corruption de 104 députés.*

Mais d'autre part, un nouvel incident peut surgir qui remette tout en question.

L'instruction

On dit, en effet, et les officieux donnent à entendre qu'il ne serait pas impossible que M. Franqueville ait terminé son instruction pour le 10 janvier.

Certes, l'affaire ne serait pas pour cela mure pour les assises, mais enfin, cette circonstance pourrait modifier les intentions du parquet général et du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, l'examen des papiers touche à sa fin.

Les prévenus et les dix membres du Parlement, ont été interrogés, et notamment aujourd'hui même les sénateurs Béral et Léon Renault.

Ce matin, MM. Fontane et de Lesseps, transférés, en fiacre, au petit parquet, ont été appelés à fournir des explications au sujet des dépositions de MM. Rouvier, Grévy Léon Renault et Thévenet.

D'autres témoins ont été cités en assez grand nombre.

Il nous parait qu'entre l'affirmation et le démenti absolu, il y a place pour un moyen terme, et que, cette fois, comme toujours, la fumée ne va pas sans feu.

Les déclarations recueillies auprès de fonctionnaires de la Compagnie de Suez, corroborent notre manière de voir et affirment l'existence d'un copie de lettres Fontane et d'un journal de Lesseps. Tous deux forts mystérieux.

L'audience du 10 janvier

Au Palais, on se reprend à discuter sur la juridiction devant laquelle se déroulera le procès civil. Nous avons précédemment exposé la question.

La majorité des jurisconsultes estiment que la Cour d'appel restera saisie et que l'avocat général Rau ne réclamera point le renvoi en Cour d'assises, soit la réunion des poursuites correctionnelles et criminelles.

L'enquête

Paris, 28 décembre. — La sous-commission de vérification a continué ses travaux ce matin et cette après-midi. Elle continue à garder le secret sur ses opérations.

Elle compte en avoir terminé ce soir, de façon à pouvoir présenter le résultat de ses recherches demain à la réunion générale de la Commission. D'ores et déjà, elle a désigné ses deux rapporteurs : M. Bertrand est chargé de faire connaître les bons anonymes, M. de Villebois-Mareuil a la même mission pour les autres bons.

Nous croyons savoir que l'attention de la Commission d'enquête sera appelée sur les bons portant la mention « concours personnel ». De même, elle sera invitée à examiner le bon de cinquante mille francs, qui porte au talon cette singulière mention : « A prendre sur les trois cent *mille francs réservés ». Ce dernier chiffre est, on le re*marquera, précisément celui des sommes qu'on dit avoir été mises à la disposition de M. Floquet par la Compagnie de Panama, ou même avoir été canalisées par M. Floquet en faveur de la propagande gouvernementale.

Enfin, il résulterait des recherches faites dans les comptes de publicité, qu'il y a bien comme nous l'avons dit, des députés, directeurs de journaux : il ne s'y trouve ni le nom de M. de Cassagnac, ni celui de M. Clémenceau.

L'accord Freycinet-Andrieux

Paris, 28 décembre. — Qu'il y ait accord aujourd'hui *entre l'ancien préfet de police* et le ministre de la guerre, la chose ne fait plus de doute pour personne. Cet accord a été, de toute évidence, cimenté dans cette entrevue, entre M. Andrieux et M. de Freycinet, sollicitée par ce dernier et qui a fait tant de bruit dès qu'elle a été connue.

Ce qui prouve que tous deux avaient intérêt à ne pas dire ni le motif ni le résultat de l'entrevue, c'est que l'un et l'autre en ont donné une explication différente.

Tandis que M. de Freycinet faisait affirmer que son seul but avait été d'aller au-devant des accusations qui pouvaient être dirigées contre lui, et d'user de son influence sur M. Andrieux pour l'amener à cesser ses attaques, M. Andrieux prétendait n'avoir vu M. de Freycinet, que parce qu'il entretenait toujours des relations avec tous les ministres de la guerre se succédant rue Saint-Dominique, dans une pensée purement patriotique.

Il est probable que M. Andrieux a eu envers lui une pièce, lettre ou document quelconque compromettant pour M. de Freycinet et que ce dernier a obtenu de l'ancien préfet de police, le silence. A quel prix ? On ne le sait encore.

Mais il y a eu accord, dont on ne connait pas toute la teneur, mais qui est certainement dirigé contre l'Elysée et M. Ribot, d'une part, et contre les opportunistes de l'autre. La campagne va continuer de ce côté probablement sur un autre terrain que Panama; car, croyons-nous, M. Andrieux n'a plus rien de ce chef et Cornélius Herz ne veut plus rien lui donner ; mais déjà, on voit se dessiner une *campagne* à propos du Crédit Foncier et elle se continuera par d'autres affaires politico-financière si nombreuses dans ces derniers temps.

L'agitation socialiste

Paris, 28 décembre. — M. Baudin disait hier : « c'est bien à tort qu'on s'imagine que l'affaire du Panama tournera au profit du prolétariat et du socialisme. Le *personnel gouvernemental est ruiné, soit, il sera remplacé* par des modérés républicains ou monarchistes, qui s'entendront pour briser le parti révolutionnaire. Que nous importe que des élections heureuses nous donnent cinquante, soixante, cent députés, si vous voulez. *Avec le* régime actuel, ce sera une minorité sans force contre les modérés coalisés, il n'y a pas d'autre solution pour nous, pour éviter la dictature ou la monarchie que de faire un coup de force. »

C'est le langage que tiennent toutes les écoles socialistes aujourd'hui. Elles ont mis de coté leurs anciennes rivalités et la réunion d'hier à la Maison du Peuple, est, à cet égard, fort significative. Cette agitation qui ne tend à rien moins qu'à provoquer une manifestation dans la rue pour le 10 janvier, révèle une organisation poussée fort avant et, dans le monde parlementaire, on suit avec une attention inquiète tout ce qui se dit et se qui se fait *de ce côté.*

Le mécontentement en province

On télégraphie de Nantes :

« Une séance tumultueuse a *eu lieu, hier soir,* au théâtre Graslin. MM. Sibille, député de Nantes; Guillemet, député de la Vendée, et Riom, maire de Nantes, ont été conspués.

» De tous côtés, les cris de : « Rendez l'argent ! Dissolution et Panama ! » se sont fait entendre.

» Les orateurs n'ont pu finir leurs discours. Cette manifestation a continué dans les rues. Les républicains sont consternés. »

Le même Guillemet, député, n'a pu faire, à Lyon, sa ville natale, une conférence sur les octrois. Et il n'est pas des compromis !

Les travaux du canal et la Colombie

Paris, 28 décembre. — Nous reproduisons sous toutes réserves, la dépêche suivante dont nous ne nous expliquons pas le contenu :

« Londres, 28 décembre. — Les journaux anglais publient le télégramme que voici :

« New-York, 28 décembre. — Une dépêche de Panama
» annonce que la session extraordinaire du congrès co-
» lombien a été close le 23 décembre.
» La question du canal a été arrangée au mieux des
» intérêts de la Colombie et la Compagnie qui sera cons-
» tituée.
« Les incidents qui ont éclaté à Paris *n'ont porté aucun*
» préjudice à la reprise des travaux; ils seraient, dit-on,
» favorables aux intérêts de l'entreprise. »

L'engin de l'hôtel de Reinach

L'engin suspect, saisi hier près de l'ancien hôtel du baron de Reinach, n'était qu'un cylindre de bois surmonté d'un tube de verre.

BOURSE DE PARIS DU 29 DECEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
97 30	4 0 0			97 30	97 17	97 65
105 ..	3 1 2 0/0					105 35
92 92	Italien			92 80	92 60	92 55
3830 ..	Banq. de France			3855 ..	3855 ..	3850 .
156 .	B. d'Escompte			158 ..	158 ..	152 .
653 ..	Banq. de Paris			655 .	655 ..	653
1007 ..	Crédit Foncier			1012 ..	1006 ..	995 ..
760 .	Créd. Lyonnais			772	760 ..	758 ..
132 ..	Crédit Mobilier				132 ..	132 .
1500 ..	Lyon					1500 ..
1892 .	Nord			1890	1890 .	1880 .
18 ..	Panama				18 .	18 ..
2642 .	Suez			2642 .	2640	2639 ..
1412	az.				1400 ..	1400 ..
635 ..	Autrichiens			633 .	632 .	632 ..
208 ..	Lombards			207	206 ..	206 ..
148 .	Nord Espagne			145 .	143 ..	142 ..
170 ..	Saragosse			175 ..	173 ..	173 ..
631 ..	Méridionaux				631 ..	631 ..
	Métaux					
497 18	Egypte			496 25	497 18	497 50
97 ./.	Hongrois		./..	96 15/16	97 3/16	97 1/8
21 52	Turc			21 52	21 47	21 35
583 75	Banq. Ottomane			583 12	582 18	577 50
63 9/16	Extérieure			63 1/4	63 7/16	63 1/8
406 25	Rio-Tinto			405 87	403 25	401 25
118 12	Tharsis			117 81	118 43	118 12
22 7/8	Portugais		./	22 3/16	22 7/8	22 7/8
	Consolidés				./.	
	Russe 1880				./.	
97 35	Russe consolidé			97 30	97 25	97 25
79 45	Russe nouveau			79 35	79 45	79 45
	Fonc. d'Autriche			./..		
395 ..	Dynamite			395 .	390 ..	390 ..
	3 0/0 nouveau					
118 75	Alpines					118 17
100 ..	Câbles			100 ..	97 ..	97 .
65 60	Russe Orient			65 45	65 40	65 65
	Priorités					
67 ..	Mobilier espag.				70 ..	67 ..
	3 0/0 amortiss.					
	C. d'Esc. nouv.					
	Générale					
	Est					
	Lyon (obligat.)					
	Midi					
	Nord (obligat.)					
	Orléans					
	Ouest					
	Anglais					
	Autriche or					
	Belge 3 0 0					
	Ville d'Amiens					
	Lille 1860					
	Lille 1863					
	Ville de Lyon					
	V. de Roubaix					
	Fives-Lille (act)					
	Téléphone					
	Voitures 4 0/0					
	Suez (obligat.)					
	Cacérès					
	Asturies					
	Foncières 1883					
	Rente Foncière					
	Cacérès (act.)					
	Est (oblig.)					
	Midi (oblig.)					
	Béthune					
	Picardie					
	Nord-Est					
	Ouest (act.)					
	Orléans (oblig.)					
	Fives-Lille (obl.)					

BOURSE DE LILLE DU 29 DÉCEMBRE

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.
Lille 60, r. 100		112 50
» 63, r. 100		138 75
» 68, r. 500		520 .
» 77, r. 500		518 ..
» 84, r. 400		422 ..
» 84, 1/4		104 25
» 87, r. 400		407 50
» 90, r. 500	497 ..	500 ..
Roub.-Tourc.		49 .
Amiens		115 .
Dép. du Nord	108 ..	107 75
Tourcoing 1878		505 50
Armentier. 86		507 50
Douai, libérée		501 ..
» non lib.		501 .
Veriey, Decr.		1280 ..
Ce Platel et Cie		295 .
Crédit d. Nord		451 25
H. Devilder		1050 ..
Banq.ré. Nord		500 ..
Ce Esc. Roub.		
Gaz de Wazem		540 .
Le Nord, ass.		2800 ..
Union g. Nord		455 ..
St-Sauv. Arras		135 ..
Un. lin. Nord		
Constr. Anzin		
Ciments franç		270 ..
Estrée-Blanch		250 ..
Tramw Nord		40 ..
L. Allart, t. p.		425 ..
Id. 375 p.		
Chem Econom		491 50
Delgutte et Cie		515 ..
CeLiquid R.-T.		
Eaux Dunkerq		530 ..
Tréfilerie		1010 ..
Biache-St-V.		3500 ..
Denain Anzin.		450 .
Usin Villerupt		450 ..

VALEURS	Compt.	Cours préced.
OBLIGATIONS		
Tramw. Nord.		432 50
Union lin. N.		165 .
Gaz de Wazem		520 ..
Ch.d.fer Econ.		508 75
Denain Anzin.		470 ..
Tréfilerie		507 50
CHARBONNAGES		
Aniche, 12e		13060 .
Anzin, 100e d.		4600 ..
Blanzy		1806 ..
Bruay		13775 .
Bully-Gren., 6e	3101 25	3102 50
Campagnac	540 ..	515 ..
Carvin		1400 .
Courrières, 10e	4450 .	4460 ..
Crespin		230 ..
Douchy		3700 ..
Dourges		9025 ..
Drocourt, 1re s.		4875 ..
Escarpelle		2395 ..
Epinac		500 ..
Ferfay		750 ..
Fléchinelle c. 5		375 ..
Fléchinelle		500 ..
Lens		27500 ..
Liévin		11000 ..
Marles 30 0/0		13600 ..
Marles 70 0/0		18495 ..
Meurchin		4700 .
Ostricourt	400 ..	398 75
Sincey-le-R.		3 75
Thivencelles		61 25
Vicoigne et N.		18998 75
OBLIGATIONS		
Bethune 1877.		460 ..
Blanzy 1876		536 ..
Drocourt 1885.		540 ..
Fléchinelle 87.		250 ..
Marles 1886		525 ..
Liévin 1885		505 ..

Marchés de Lille du 29 décembre 1892

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 110 50 à ... ..; 88 degrés, cote com., 38 .. à . .; n° 3, cote com., . ..

HUILES. — Huile épuree pour quinquet 72 fr. l'hectolitre; huile de colza 66 fr.

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, offert 44 75 à .. ..; demandé .. .. à .. ...

Cours de clôture au comptant du 29 décembre

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
97 30 ./.	3 0/0	97 75 ./.
.. . ./.	3 0/0 1891	.. .. ./.
98 .. ./	3 0/0 amortissable	98 . ./.
105 10 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 20 ./.

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'explosion à la Préfecture

A PARIS

Paris, 29 décembre. — Ce matin, au grand jour, une fois le premier émoi passé, à la Préfecture, on s'est aperçu que les dégâts étaient beaucoup moins importants qu'on avait pu le croire et le craindre cette nuit. Tout, en somme, se borne relativement à peu de chose ; il y a eu plus de peur que de mal.

Mais, nous dit un haut fonctionnaire de la police, s'il n'y a pas beaucoup de dégâts, comme effet ce n'en est pas moins fâcheux et déplorable. C'est aussi notre avis.

Les bureaux de la *préfecture ferment* à six heures, et l'on a constaté que les deux portes de la pièce où a eu lieu l'explosion étaient fermées.

C'est donc avant six heures du soir, que l'engin a été déposé là. Cet engin, quel est-il ? Etait-ce une petite machine à renversement, ou bien un explosif à mèche, enfermé dans une boite, ou bien une petite bombe ? On l'ignore.

Le préfet et M. Caillot, chef de la police municipale, ont de nouveau visité les lieux ce matin et ont paru rassurés en constatant le peu de dommages causés par cette explosion exagérée à la première heure, dont il importe de ne pas grossir l'importance et qu'il faut ramener à ses véritables proportions.

On a retrouvé, à cinq ou six mètres du vestibule des candidats, un morceau de fer de la grosseur d'une noix, paraissant provenir d'une bombe.

Un refend en platras a été traversé et troué par un autre éclat. D'après les quelques traces relevées sur les murs, l'engin, quelle qu'en soit la nature, aurait été chargé, non de dynamite, mais simplement de poudre chloratée.

Maintenant, quelle est la cause, quel est l'auteur de cette explosion ? On ne sait et on ne peut encore le dire. Comme nous nous enquérons à ce sujet, quelqu'un de la maison nous dit : « Oh, ce n'est pas là du bel ouvrage, ce n'est pas là le travail des anarchistes ! »

On semble repousser l'idée d'un attentat anarchiste, auquel on croyait tout d'abord ; les anarchistes, pense-t-on, auraient mieux fait que ça.

On en revient alors à la première hypothèse : une petite vengeance personnelle et privée. De qui ? Mystère. A moins que nous entendions des sceptiques émettre cet avis que ce pourrait bien n'être qu'un faux attentat, raté d'ailleurs, destiné à servir de dérivatif pour détourner l'attention publique, qu'on juge trop occupée par l'affaire du Panama.

On a vu dos choses plus fortes, mais n'insistons pas. Ce n'est que cette après-midi que les constatations seront reprises.

D'après les dernières constatations, les effets de l'explosion de la préfecture de police, ont été beaucoup moins importants que ne le disaient les journaux du matin.

L'impression générale est qu'on se trouve en présence d'une diversion.

Conseil des ministres

Paris, 29 décembre. — Les ministres se sont réunis en conseil, sous la présidence de M. Carnot.

La réunion s'est prolongée jusqu'à une heure de l'après-midi.

M. Siegfried fait savoir que la Suisse a décidé d'appliquer aux marchandises de provenance française le tarif général majoré sur un certain nombre d'articles.

M. de Freycinet a fait signer un décret aux termes duquel M. le général O'Neil, commandant la division de Constantine, est nommé commandant du 12e corps d'armée à Limoges.

Le général Zède, commandant la brigade régionale de Lyon, est nommé général de division.

Sont nommés généraux de brigade, les colonels de Beauchesne, commandant provisoirement la 2e brigade de chasseurs à cheval; Caro, commandant le 31e régiment d'artillerie; Langlois, chef de la légion de gendarmerie de Paris.

M. le sous-intendant militaire de 2e classe Desprez est nommé intendant en remplacement de M. Renault, atteint par la limite d'âge. M. le médecin principal de 1re classe Morache est nommé médecin inspecteur, en remplacement de M. Aron, atteint par la limite d'âge.

Les ministres de l'agriculture, de l'intérieur, du commerce et de la marine, ont fait approuver les nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, afférentes à leur département respectif, à l'occasion du 1er janvier.

La Commission d'enquête

Paris, 3 h. 16. — Avant la *réunion de la Commission*, M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu à la Chambre pour demander à la Commission remise à l'autorité judiciaire de 17.000 souches de bons qu'elle a entre les mains.

M. Villebois-Mareuil, secrétaire, a répondu que la remise serait faite aussitôt que la commission aurait statué.

Le transport des télégrammes

Paris, 29 décembre. — On sait — ou plutôt l'on semble ignorer — que l'une des causes principales des retards souvent excessifs qu'éprouvent les télégrammes est due, dans les grands bureaux centraux, aux transports des dépêches d'un point à un autre, au moyen de sous-agents désignés sous le nom de *boulistes*, parce que, comme une boule, ils roulent dans tous les sens.

Les différentes manipulations subies par les télégrammes entre leur réception et leur nouvelle transmission constitue ce qu'on appelle administrativement la *boulisterie*.

La direction générale des postes et télégraphes se préoccupe de diminuer sensiblement, sinon d'éviter ces retards. Elle compte procéder dans ce but, le mois prochain, au poste central de la rue de Grenelle, à l'essai d'un système mécanique proposé pour le remplacement des facteurs boulistes.

Le comité de Salut public

De la *Presse*, au sujet du meeting de mardi soir à la « Maison du Peuple » :

« Désirant renseigner le plus complètement possible nos lecteurs sur le rôle que se propose de jouer cette commission, nous ne pouvions mieux faire que de nous adresser à l'auteur de cette *proposition*, à celui qui l'a présentée et fait voter après un discours des plus violents, le citoyen Lucien Pemjean.

» — A quel mobile, lui demandons, avez-vous obéi en présentant cette motion insurrectionnelle ?

» — Je me suis simplement inspiré des nécessités de la situation et des tendances de la grande majorité de nos amis.

» A mon avis, le régime économique et politique que nous subissons a du plomb dans l'aile; il se décompose à vue d'œil, emplissant d'indignation et de colère l'âme du peuple.

» Il y a quelques années, le mal pouvait être combattu à l'aide d'une *révision* qui aurait permis à la bourgeoisie dirigeante de prolonger un peu son existence ; maintenant, il est trop tard ; c'est le fer rouge qu'il faut, et tout de suite, si nous ne voulons pas que, de lassitude et de dégoût, la foule demande son salut à la dictature.

» Devant la gravité des circonstances, les révolutionnaires ont parfaitement compris qu'ils devaient oublier leurs querelles et s'unir sur le terrain d'une action vigoureuse, immédiate. Je les en félicite.

» — Mais ne craignez-vous pas que la manifestation projetée ne soit facilement réprimée ?

» — Qui sait ?... Nous avons avec nous le sentiment public, et cet appoint vaut une armée. D'ailleurs n'oubliez pas que l'assemblée nous a chargés d'adresser un appel aux troupes avant d'entrainer le peuple au Palais-Bourbon.

» — *Et que comptez-vous faire ensuite ?*

» — Cela dépendra des circonstances. Du reste, la commission ne s'est pas encore réunie.

» Pour le moment, son rôle doit se borner à exécuter à la lettre, la volonté nettement exprimée du parti socialiste réconcilié. Après, nous verrons. »

Les relations commerciales franco-suisse

Berne, 28 décembre. — En conformité du tarif général des douanes suisses du 10 avril 1891, ainsi que des surélévations arrêtées par le Conseil fédéral en application de l'article 34 de la loi fédérale des péages de 1851, voici les droits qui seront perçus, à partir du 1er janvier prochain, sur les objets principaux importés de France :

Machines et pièces détachées, 12 fr. au lieu de 3 fr. au tarif général les 100 kilos; courroies de transmission, 60 fr. au lieu de 20 fr.; vélocipèdes, 208 fr. au lieu de 100 fr.; *fers, 2 fr. (étaient exempts); ouvrages en fonte* de fer, 5 et et 12 fr. au lieu de 2 fr. 50 et 6 fr.; coutellerie, 100 fr. au lieu de 50 fr.; câbles en cuivre, 30 fr. au lieu de 15 fr.; ouvrages en nickel, 120 fr. au lieu de 60 fr.; articles plaqués, 150 fr. au lieu de 80 fr.; orfèvrerie, 500 fr. au lieu de 300 fr.; poudre de cacao et chocolat, 100 fr. au lieu de 30 fr.; comestibles et conserves, 80 fr. au lieu de 50 fr.; volailles mortes et gibier, 16 fr. au lieu de 12 fr.

Raisins frais ou foulés, 16 fr. au lieu de 5 fr.; fromages, 25 fr. au lieu de 6 et 10 fr.; tabacs manufacturés, 150 fr. au lieu de 75 fr.; cigares et cigarettes, 300 fr. au lieu de 150 fr.; sucre pilé, 15 fr. au lieu de 7 fr. 50; huile d'olive en fûts, 5 fr. au lieu de 1 fr; huile en bouteilles, 25 fr. au lieu de 20 fr.; savons, 6 fr. au lieu de 5 fr.; savons fins, 50 fr. au lieu de 40 fr.; papier à imprimer, 14 fr. au lieu de 10 fr.; autres papiers, 35 fr. au lieu de 30 fr.; étiquettes, 150 fr. au lieu de 70 fr.; tissus blanchis et teints, 100 fr. au lieu de 45 fr.

Récriminations d'un Autrichien

Vienne, 29 décembre. — M. Rodolphe Langer, sujet autrichien, qui fut soupçonné d'avoir placé la marmite dans la maison occupée par la Compagnie de Carmaux, avenue de l'Opéra, écrit une longue lettre à la *Neue Freie Presse*, dans laquelle il se plaint des procédés de la police à son égard.

Dans cette lettre, M. Langer rappelle comment, sur une simple ressemblance, il avait été arrêté et raconte sa confrontation avec la domestique qui avait déclaré le reconnaître pour le jeune homme blond qui s'était présenté la peille à l'avenue de l'Opéra.

Bien qu'il ait fourni un alibi absolu et qu'il ait procuré les meilleurs renseignements — il est en effet de très bonne famille et ne s'occupe guère de politique — toutes ses explications furent inutiles.

» On me fouilla, écrit-il, on m'enleva ma montre, ma chaine, ma bague, etc., et je fus enfermé en prison avec des voleurs et des assassins. Je dus non seulement passer la nuit et le jour suivant en prison, dans la plus cruelle situation, mais encore je fus traité d'une façon très brutale et insulté. Ma nourriture consistait en eau et en pain noir, absolument immangeable. »

M. Langer raconte ensuite les différentes phases de sa prison préventive, le service anthropométrique, les menottes, les nombreux interrogatoires qu'il eut à subir.

Ce ne fut que grâce à l'intervention de M. Fromm, rédacteur à l'*Univers*, et du comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche, qu'il fut remis en liberté. La police avait du reste reçu de Vienne d'excellents renseignements sur lui et sur sa famille.

Les excuses qu'on lui a faites, lorsqu'on eut reconnu l'erreur, ne paraissent pas à M. Langer un dédommagement suffisant aux traitements qu'ils a subis.

« On sait, dit-il en terminant sa lettre, quelles protestations font les *Français, lorsque l'un* d'entre eux est arrêté injustement à l'étranger.

» Plusieurs avocats et des personnes en vue m'ont conseillé de réclamer, par l'entremise de l'ambassade, une éclatante satisfaction du la *part des autorités*. En qualité d'étranger, on ne pourra pas me le refuser. »

L'explosion de New-York. — Mort de plusieurs blessés

New-York, 29 décembre. — Trois des blessés viennent de mourir. L'ouvrier italien auteur de l'explosion a échappé par miracle, à la mort.

M. Crispi et M. Cornélius Herz

Rome, 29 décembre. — Lorsqu'il dément ses relations avec M. Cornélius Herz, M. Crispi oublie de raconter le voyage que, revenant de Carisbad, en 1889, il fit, à Genève, tout exprès pour rencontrer M. Herz. Il oublie de dire qu'il avait préparé le décret nommant M. Cornélius Herz grand-officier de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare ; mais il fut renversé, et M. di Rudini refusa de signer le décret.

Instructions à M. de Ressman

Rome, 29 décembre. — Les instructions nouvelles et spéciales qui ont été envoyées de Rome à M. de Ressman ambassadeur d'Italie à Paris, sont très pessimistes. Elles lui recommandent, à la suite des derniers évènements, la plus grande circonspection.

LES MARCHÉS A TERME

29 décembre.

Il y a toujours peu de changements dans la tenue des cours ; cependant Roubaix-Tourcoing est soutenu. Leipzig est calme.